

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 7 (1992)
Heft: 2

Artikel: La formation des archivistes en position dirigeante : quel profil? Quelles exigences? Quelles possibilités concrètes?
Autor: Santschi, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation des archivistes en position dirigeante: Quel profil? Quelles exigences? Quelles possibilités concrètes?

Catherine Santschi

Quel profil?

Ici, il faut distinguer entre le profil idéal et le profil réel de l'archiviste en position dirigeante.

Le profil idéal comporte d'abord la maîtrise technique du métier, c'est-à-dire la connaissance des techniques de l'archivistique, de la documentation, la connaissance des institutions passées et présentes, du droit, celle enfin des conditions de conservation, chimiques, physiques, pratiques. Le profil idéal de l'archiviste en position dirigeante suppose aussi une maîtrise pour ainsi dire «philosophique»: une connaissance intime de l'histoire et de la géographie régionales; une capacité de comprendre l'originalité d'une époque, permettant de faire les choix des archives qu'il faut conserver. Cette compétence, qui appartient en France ou en Allemagne aux directions centrales, qui diffusent les circulaires nécessaires, est dans nos cantons du ressort de l'archiviste d'Etat ou de l'archiviste cantonal, pour qui elle représente une lourde charge et la principale responsabilité vis-à-vis du public et de la postérité.

La maîtrise de la connaissance historique dans la formation des archivistes est de plus en plus mise en question par ceux qui, angoissés sans doute par la complexité croissante des aspects techniques de notre métier, jugent excessif le poids des disciplines historiques dans la formation. Mais qu'il le veuille ou non, l'archiviste est, même dans un canton universitaire, l'historiographe officiel. Mettons ici à part l'activité folklorique de la préparation de discours pour les conseillers d'Etat. Il y a des enjeux plus importants. Le gouvernement et tout un public de gens simples attendent de l'archiviste qu'il sache par cœur toute l'histoire du canton, qu'il puisse situer chaque événement, comprendre chaque document, chaque terme local. S'il a parfois la possibilité de s'excuser de son ignorance de tel ou tel détail, ou de prendre le temps de faire une recherche, il reste qu'il est également l'autorité en dernier recours pour toute question historique locale. Si le titre de docteur lui donne une autorité minimale face aux universitaires, sa spécialisation universitaire ne lui est d'aucun recours dans l'exercice quotidien de ses fonctions. Il doit tout savoir, et maîtriser la longue durée. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Enfin, le profil idéal de l'archiviste en position dirigeante comporte la maîtrise administrative: savoir

organiser, commander, diriger, concilier les points de vue opposés, avoir le sens politique et la prudence nécessaires pour assurer le long terme, obtenir des crédits, les utiliser, ne pas les dépasser, connaître les rouages de l'administration, les personnes utiles, connaître les personnes dangereuses aussi.

Quant au profil réel de l'archiviste en position dirigeante, on me pardonnera de ne pas décrire ici – entreprise périlleuse entre toutes – toutes les catégories psycho-scientifico-sociales d'archivistes qu'il m'a été donné de rencontrer.

Par exemple, on laissera ici de côté ceux qui sont des administratifs purs. Ils savent commander parce qu'ils l'ont appris au service militaire; ils ont greffé les structures militaires sur le personnel de leur dépôt et se satisfont du faible rendement d'un tel système. N'ayant pas la connaissance historique approfondie qui pourrait les rendre inquiets, ils délèguent – c'est le maître mot – toutes les tâches réellement spécifiques, réellement importantes, à d'autres qui les exécutent bien ou mal. Ce type d'archiviste, nommé selon des critères politiques plutôt que scientifiques, existe.

Mais nous parlerons ici plutôt de ceux qui sont au bénéfice d'une formation historique – nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut entendre par là – et d'une certaine expérience archivistique: c'est ici, le cas de la plupart des archivistes en position dirigeante. Ils ont étudié l'histoire à la Faculté des lettres, et ont acquis des connaissances techniques, se sont un peu frottés de droit et ont appris à connaître l'administration en qualité de sous-archivistes, archivistes adjoints ou archivistes assistants, comme on voudra les appeler; ils sont donc dans la situation d'un violon qui maîtrise – bien ou mal – son instrument dans le sein d'un orchestre, ou dans un ensemble de musique de chambre, et qui un beau jour est catapulté au pupitre du chef d'orchestre. Or, si on peut sans formation particulière, simplement avec l'autorité que confère une bonne maîtrise de la musique, devenir premier violon d'un quatuor ou d'un orchestre de chambre, voire d'un orchestre symphonique, la tâche du chef d'orchestre est tout autre; elle requiert sans doute une formation – encore que le terme de formation, dont on se gargarise aujourd'hui, serve plutôt à valoriser les formateurs et à justifier leur existence – mais elle requiert surtout un changement de point de vue. Lorsque, après avoir passé quinze ans à se plaindre de l'incapacité du chef, on se retrouve à sa place... on est bien puni.

Mais trêve de plaisanterie!

«Formation» ou préparation?

Quelles sont les filières de formation souhaitables ou existantes pour des archivistes en chef? Il y a trois facettes ou trois aspects de la formation à aborder ici. Où apprenons-nous les aspects techniques de notre

métier? Les archivistes suisses se forment en général «sur le tas». Ils complètent et ils structurent cette accumulation d'expériences en participant aux cours de l'Association des archivistes suisses et éventuellement au stage technique international d'archives organisé par la Direction générale des Archives de France. Il faut d'ailleurs préciser que ce stage ne peut être utile qu'à des personnes qui sont dans la pratique depuis quelques années, faute de quoi il fait plus de mal que de bien. Certains d'entre nous ont pu accomplir des stages aux Archives fédérales d'Allemagne à Koblenz ou à l'Ecole de Marburg. Tous, nous complétons ces quelques éléments de formation en participant aux journées de travail de notre Association, malgré l'ennui qu'elles distillent, et en lisant les revues et les manuels d'archivistique.

En somme ces échanges et ces capitaux accumulés d'expériences sont positifs, et suffisent généralement aux besoins. Ils permettent d'éviter les erreurs les plus graves. On ne peut demander à un archiviste de maîtriser l'architecture, la chimie, la physique dans leur totalité pour assurer les conditions optimales de conservation matérielle des documents. On lui demandera seulement de les connaître assez pour comprendre ce qui se passe et de tenir sa partie dans le dialogue interdisciplinaire appliqué aux problèmes de conservation des archives. Il en va de même pour la plupart des autres disciplines techniques, en tête desquelles brille désormais l'informatique.

Formation ou culture historique

On vient de le dire, la culture historique de l'archiviste doit être assez profonde et large pour lui permettre d'assumer son autorité scientifique dans la communauté qui l'emploie. En outre, elle doit lui permettre de faire les choix des documents qui seront conservés indéfiniment pour les besoins de la recherche historique.

Cet aspect est très important. Il occupe une place centrale dans les programmes des véritables formations d'archivistes, telles que l'Ecole nationale des Chartes ou l'Ecole de Marburg. C'est aussi à cause de l'importance de la dimension historique qu'en Suisse, où il n'existe pas d'école d'archiviste, l'on choisit très généralement comme archiviste un licencié ou un docteur en histoire issu d'une faculté universitaire de lettres ou de philosophie I. C'est aussi pour cette raison, pour le dire en passant, que les formations purement techniques dispensées par l'E.S.I.D. et par le CESID (qui ne comporte pour le moment que trois heures d'archivistique en tout et pour tout), ne sauraient suffire à la formation des archivistes suisses.

Mais pour rester dans le domaine universitaire, je dois dire mon insatisfaction croissante face à cette formation historique. Les études sont de plus en plus spé-

cialisées. Les disciplines techniques prennent de plus en plus de place au détriment des disciplines de caractère philosophique, qui justement permettraient la mise en perspective des documents et des «faits» (si tant est que les faits existent indépendamment de ceux qui les ont vécus) et leur appréciation dans la longue durée. C'est précisément dans cette conception très spécialisée de l'histoire, où l'on connaît très bien une période au détriment des autres, que la notion de la longue durée se perd et que l'archiviste ne peut plus faire son travail.

De plus, il est sans doute bon de connaître les techniques actuelles de documentation et d'information documentaire, comme d'être au courant des orientations actuelles de la recherche historique. Cela justifie du moins la participation de l'archiviste aux activités des sociétés d'histoire et des séminaires universitaires, pour ne rien dire d'autres échanges plus «récréatifs».

Toutefois, cela n'est d'aucun secours pour déterminer ce qui, dans la production actuelle des organes administratifs, judiciaires et gouvernementaux, sera utile à la recherche de demain. Plus utile que la recherche historique, est la connaissance du droit et des institutions. Mais la recherche de demain, ses orientations et ses techniques futures, personne ne les connaît. L'appréciation des documents a donc aussi et surtout une dimension philosophique, au sens d'une recherche de la sagesse, soit de l'idée platonicienne du beau et du souverain bien. Je crois que l'université actuelle n'en a jamais été si éloignée.

Formation administrative, formation aux tâches de direction

C'est le problème d'apprentissage de la direction d'orchestre pour un bon violoniste ou un bon musicien.

Les filières de formation spécifiques, en archivistique et/ou en histoire, ne préparent aucunement à jouer le rôle de chef. Et l'armée? Même un officier peut se trouver désarmé devant la mentalité des administrations et des employés modernes, où il faut motiver et expliquer plutôt que commander.

En revanche, les administrations cantonales et fédérales organisent, souvent en collaboration avec le secteur privé, d'excellents cours de cadres. En quelques sessions de 3 à 15 jours, on apprend à motiver ses collaborateurs, à mener un entretien d'engagement, à diriger une réunion, à éviter les plus grosses erreurs dans son comportement personnel, dans la délégation des tâches.

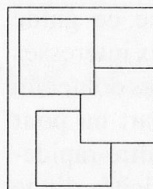
Mais il y a une dimension que ni l'université ni les cours de cadres ne procurent à l'archiviste qui en est dépourvu. Dans la direction d'un service d'archives, on doit constamment faire des choix: décisions de caractère humain, ou matériel, qui touchent à la ges-

tion du budget, à l'avenir personnel et professionnel des collaborateurs, aux relations avec le public; les conséquences n'apparaissent pas toujours immédiatement; décisions de caractère historique, scientifique, technique, politique, où les erreurs sont d'autant plus irréparables qu'elles n'apparaissent que quelques dizaines d'années plus tard... trop tard.

L'aptitude à faire des choix suppose que l'on a des références, je dirais même des références transcendantes. C'est là que la démission des Eglises, comme d'ailleurs des pédagogues laïques, a ouvert devant nous un vide béant. S'il n'y a plus de hiérarchie de valeurs, s'il n'y a plus d'absolu, plus rien de sacré – seul l'égoïsme des individus est désormais sacré – il n'y a plus de référence par laquelle on puisse justifier telle ou telle option. Ainsi on conserve tout par incapacité de choisir. Et l'archiviste, s'il réduit sa formation à des dimensions strictement techniques, scientifiques et juridiques, ne fait que se précipiter avec ses archives dans le gouffre sans fond d'une société qui n'a plus de référence, plus d'éthique et dont la seule divinité est désormais le veau d'or.

Adresse de l'auteur:

Catherine Santschi
Archives d'Etat
Case postale
1211 Genève 3



Besprechungen Comptes-rendus

Schweizer Kunstgalerien-Führer 1992 = Guide des Galeries d'Art Suisses 1992 = Guida delle Gallerie d'Arte Svizzere 1992. – Auenstein : Vincent Verlag, [1992?]. – 145 p.

Cette première édition du Guide des Galeries d'Art Suisses est intéressante, toutefois comme tout œuvre de jeunesse elle demande quelques améliorations.

Tout d'abord, tout en appréciant que l'auteur/éditeur ait respecté la langue propre à chaque canton, nous remarquons que la traduction française pour les cantons romands est souvent approximative et que toutes les informations données sous chaque rubrique auraient mérité des vérifications supplémentaires (ex. on indique Nancy pour Lancy!). La typographie n'est pas toujours soignée.

La couverture est attrayante et les quelques illustrations sont les bienvenues dans ce répertoire plutôt austère comme toute publication de ce type. Par ailleurs, ce guide pourrait aisément devenir exhaustif et cela ne saurait manquer d'être fait dès la seconde édition, nous n'en doutons pas.

On peut déplorer l'absence d'index par galerie; seul, un index des sigles des cantons en début d'ouvrage peut nous faire accéder directement au canton. On peut également regretter que l'index des cantons ne soit pas fait sous la forme développée mais sous les sigles, la consultation par des étrangers devenant délicate. Pas évident pour un galériste bruxellois ou parisien de savoir que SG signifie le canton de Saint-Gall! Car l'intérêt d'un tel annuaire réside aussi dans sa diffusion en Suisse comme à l'étranger.

Les renseignements donnés sous chaque rubrique sont très précieux: adresse, téléphone, titulaire de la galerie, heures d'ouverture, ces indications ne figurant pas toujours dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. La mention «la galerie n'a plus besoin d'artistes supplémentaires» peut être un renseignement utile pour un artiste à la recherche d'un commanditaire.